

# Conditions Générales d'Utilisation de SOFFi (Suivi Opérateurs, Formation et Financement)

## Présentation du document

### OBJECTIF DU DOCUMENT

---

Présenter aux utilisateurs les services informatiques proposés par SOFFi, définir les conditions d'accès aux services et les conditions d'utilisation des services.

Les Conditions Générales d'Utilisation sont définies par la Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGEFP).

Les CGU ont valeur contractuelle et sont opposables aux utilisateurs dès leur acceptation par ces derniers.

## Conditions Générales d'Utilisation SOFFi

### Conditions Générales d'Utilisation de SOFFi

Version finale :

Date de mise en ligne :

## Préambule

1. Le « service **SOFFi** » (ci-après « le « service ») est un système d'information qui permet la déclaration des états statistiques et financiers (ESF) par les OPCO, ATPRO et FAF non-salariés conformément aux dispositions des articles R.6332-31, D.6323-21-2 et R.6332-63 du code du travail et de l'article R.718-19 du code rural et de la pêche maritime.
2. Les caractéristiques de ce « service » sont plus précisément décrites dans la documentation d'utilisation fournie à « l'Utilisateur » et/ou disponible en téléchargement.
3. Le « service » est créé et administré par la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle du ministère du Travail (ci-après « le Ministère »).
4. « L'Utilisateur » reconnaît que l'utilisation du « service » nécessite le respect de l'ensemble des dispositions des présentes et adhère sans réserve aux présentes conditions générales d'utilisation.
5. « L'Utilisateur » peut bénéficier des fonctionnalités proposées par « **SOFFi** » uniquement sous réserve de l'acceptation des présentes conditions générales.
6. « L'Utilisateur » dispose de la faculté de sauvegarder et d'imprimer les présentes conditions générales d'utilisation en utilisant les fonctionnalités standard de son navigateur ou de son ordinateur.
7. « L'Utilisateur » reconnaît disposer des compétences et des moyens nécessaires pour accéder au « service ».
8. Le Ministère agit en tant que responsable de traitement sur la mise à disposition du « service » qui permet à « l'Utilisateur » de remplir ses missions et d'accomplir ses propres traitements.
9. « L'Utilisateur » est responsable de traitement sur l'usage qu'il fait du « service ».

## Définitions

10. Les termes ci-dessous définis ont entre les parties la signification suivante :

- « **DGEFP** » : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.
- « **SOFFi** » : Application du dit Service - Suivi Opérateurs, Formation et Financement
- « **Agents** » : Utilisateurs rattachés au ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion
- « **Ministère** » : Ministère du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion
- « **Utilisateur** » : désigne toute personne qui utilise le service « **SOFFi** » ou l'une des fonctionnalités proposées par le service et ayant accepté les présentes CGU. Pour devenir Utilisateur, les présentes CGU doivent être acceptées sans aucune réserve.

### Détail des utilisateurs de l'application :

« **OPCO** » : Opérateurs de Compétences

« **ATPRO** » : Associations Transitions Professionnelles

« **FAF de non-salariés** » : Fonds d'Assurance Formation de non-salariés

« **Agents DGEFP / MPFQ** » et « **Agents des DR(I)ETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)** »

## Objet

11. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités d'utilisation du « service ». Elles sont un accord juridique et contraignant entre le Ministère et les Utilisateurs.

## Opposabilité

12. Les présentes conditions générales sont opposables à « l'Utilisateur » dès leur acceptation par ce dernier.

13. Elles seront présentées auprès du futur « Utilisateur » à l'issue de sa première authentification sur « SOFFi », et pour toute évolution des présentes CGU.

14. Dans tous les cas, les présentes conditions générales sont réputées lues et applicables à la date de l'acceptation des présentes par « L'Utilisateur » via une action positive.
15. Le Ministère se réserve le droit d'apporter aux présentes conditions générales toutes les modifications ou suppressions qu'il jugera nécessaire et utile.
16. Les présentes conditions générales d'utilisation sont opposables pendant toute la durée d'utilisation du « service » et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'utilisation remplacent les présentes.
17. Ces nouvelles conditions générales d'utilisation sont portées à la connaissance de « L'Utilisateur » à la page d'accueil de l'application sécurisée.
18. Les conditions générales figurant en ligne prévalent sur toute autre version.
19. « L'Utilisateur » peut à tout moment renoncer à utiliser le « service » mais reste responsable de toute action effectuée sur « SOFFi » préalablement.

### Durée - entrée en vigueur

20. Les présentes conditions générales d'utilisation entrent en vigueur à compter de leur date de mise en ligne sur « SOFFi ».
21. Toute nouvelle version des présentes CGU publiée sur « SOFFi » et ayant fait l'objet d'une acceptation par l'utilisateur remplace les précédentes.

### Création du compte / code d'accès

22. La procédure d'inscription au « service » fait l'objet d'une procédure séparée sur le « portail de service » « mes démarches emploi et formation ».
23. La procédure de création de compte permet aux Utilisateurs de se créer un compte associé à leur type de profil et d'accéder aux fonctionnalités de démarches administratives. « L'Utilisateur » est titulaire d'un compte personnel, accessible par son identifiant personnel et par un mot de passe dès lors que toutes les formalités nécessaires à son inscription sont complétées. Un seul compte peut être attribué par Utilisateur.

24. La procédure de suppression de compte permet de supprimer un compte associé à un type de profil et de ne plus accéder aux fonctionnalités de démarches administratives. La suppression du compte peut se faire par l'utilisateur ou par le gestionnaire des accès en charge pour le profil de l'utilisateur.
25. Aucune opération ne peut être effectuée sans l'identifiant et mot de passe.
26. « L'Utilisateur » doit indiquer une adresse électronique valide.
27. Il incombe à « l'Utilisateur » de s'assurer qu'il a seul accès à son courrier électronique.
28. Le mot de passe est strictement personnel et confidentiel. Il contient au moins 12 caractères comprenant majuscules, minuscules, chiffres, et caractères spéciaux. « L'Utilisateur » est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe et autres données confidentielles qui lui seraient éventuellement transmises par le Ministère et, par conséquent, des conséquences d'une divulgation, même involontaire, à quiconque.
29. Tout accès à, et toute utilisation du « service » à partir du mot de passe attribué à « l'Utilisateur » est présumée comme émanant exclusivement de « l'Utilisateur ».
30. En particulier, « l'Utilisateur » s'engage à ne pas conserver dans la mémoire de son ordinateur ou de son navigateur et par extension sur tous supports, le mot de passe et ce, de façon à prévenir toute utilisation par un tiers dudit mot de passe.
31. « L'Utilisateur » est responsable de la sincérité des informations qu'il fournit et s'engage à mettre à jour les informations le concernant ou à aviser le Ministère sans délai de toute modification affectant sa situation.
32. En cas d'utilisation frauduleuse de son compte ou vol de son mot de passe, « l'Utilisateur » s'engage à prévenir immédiatement le Ministère et à modifier sans délai son mot de passe d'accès. Cette notification devra être adressée au Ministère via l'assistance [Se connecter - Projet de services \(emploi.gouv.fr\)](#). La date de réception de cette notification fera foi entre les parties.

33. En cas d'oubli de son mot de passe ou de compromission, « l'Utilisateur » utilise la fonctionnalité « oubli de mot de passe » et suit les instructions fournies par le site.

Il est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe et autres données confidentielles qui lui seraient éventuellement transmises par le Ministère.

Le mot de passe est strictement personnel et confidentiel. Il contient au moins huit caractères, avec au moins 3 des critères suivants : une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.

« L'utilisateur » s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer cette parfaite confidentialité.

« L'utilisateur » s'engage à notifier sans délai au Ministère toute communication à des tiers ou vol de son mot de passe.

Cette notification devra être adressée au Ministère par courrier électronique à l'adresse : [μισι.dgefp@emploi.gouv.fr](mailto:μισι.dgefp@emploi.gouv.fr)

La date de réception de ce courrier électronique fera foi entre les parties.

## Présentation du service

### 34. Fonctionnalités de « SOFFi »

« SOFFi » permet à la DGEFP :

- D'assurer les déclarations des Etats Statistiques et Financiers (ESF) des OPCO / ATPRO / FAF de non-salariés.
- D'exploiter les données transmises par les OPCO / ATPRO / FAF de non-salariés à travers des statistiques.

### 35. Finalités de « SOFFi »

- Pouvoir déclarer l'ESF et la CSA ;
- Pouvoir exploiter ses déclarations en requêtant les données et en produisant des statistiques.

## Accès au « service »

36. L'accès à « SOFFi » est ouvert aux agents du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, aux agents du ministère de l'intérieur en charge de la saisie, du suivi et de l'exploitation des déclarations transmises par les OPCO / ATPRO / FAF de non-salariés.
37. L'accès au « service » « SOFFi » n'est possible qu'après :
- La création d'un compte sur « le Portail de service » ;
  - L'acceptation de la validation de la demande d'accès à « SOFFi ».
38. La plateforme peut être accessible 7 jours sur 7, sur une plage horaire quotidienne 24 sur 24 mais peut faire l'objet d'arrêt pour des besoins de maintenance technique ou applicative.
39. Le Ministère se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement l'accès à une ou plusieurs fonctionnalités de « SOFFi » pour effectuer une mise à jour, des modifications ou changement sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité. Cette liste n'est pas limitative. Dans ce cas, le Ministère peut indiquer une date de réouverture du compte ou d'accessibilité à une ou plusieurs fonctionnalités.
40. En cas d'impossibilité d'accéder et/ou d'utiliser le « service », « l'Utilisateur » peut toujours s'adresser au Ministère pour obtenir des informations via l'assistance [Se connecter - Projet de services \(emploi.gouv.fr\)](#).

## Hyperliens

41. Le Ministère se réserve la possibilité de mettre en place des hyperliens sur le site « SOFFi » donnant accès à des pages internet autres que celles du site.
42. Le Ministère vérifie la qualité des sites qu'il recommande, néanmoins il ne saurait être responsable, contrôler ou garantir l'actualité et l'exactitude des informations diffusées sur les sites des sociétés, organismes ou personne privée vers lesquels il a établi des liens.

43. Les Utilisateurs sont formellement informés que les sites auxquels ils peuvent accéder par l'intermédiaire des liens hypertextes n'appartiennent pas tous au Ministère.
44. Le Ministère ne saurait être responsable de l'accès par les Utilisateurs via les liens hypertextes mis en place dans le cadre de « SOFFi » à d'autres ressources présentes sur le réseau.
45. La mise en place d'un hyperlien en direction de « SOFFi » (<https://www.soffi.emploi.gouv.fr/mes-collectes-formation>), est interdite à défaut de l'autorisation expresse et préalable du Ministère. Il est, en tout état de cause, interdit d'imbriquer les pages de « SOFFi » à l'intérieur des pages d'un autre site.

## Assistance technique

46. Le Ministère met à disposition de « l'Utilisateur » un service utilisateur à même de répondre à tous les renseignements nécessaires à l'accès ou à l'utilisation du « service » accessible via [Se connecter - Projet de services \(emploi.gouv.fr\)](#).

## Confidentialité/sécurité

47. Le Ministère fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art, pour sécuriser les accès, données et traitements. Il ne saurait assurer une sécurité absolue.
48. Sauf faute ou négligence prouvée du Ministère, les atteintes à la confidentialité des données personnelles de « l'Utilisateur » résultant de l'utilisation de son identifiant et de son mot de passe par un tiers ne sauraient engager la responsabilité du Ministère. Tout accès non autorisé au compte d'un « utilisateur » est interdit et passible de sanctions pénales.
49. Il en est de même du maintien de l'altération et de l'entrave à un système de traitement automatisé de données, ainsi que de l'introduction, de la suppression ou de la modification frauduleuses de données.
50. « L'Utilisateur » reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau internet, et en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter,

interroger ou transférer les données d'informations et des risques éventuels de cybersécurité.

51. « L'Utilisateur » a conscience que les données circulant sur internet ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels.
52. « L'Utilisateur » informe le Ministère de toute défaillance du « service » à l'aide du lien suivant : <https://assistance.emploi.gouv.fr/>
53. « L'Utilisateur » accepte de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données ou logiciels de la contamination par des éventuels virus sur internet.
54. « L'Utilisateur » est informé qu'il est fortement déconseillé d'utiliser des ordinateurs accessibles au public, compte tenu des risques inhérents à ce type d'accès et, notamment, la possibilité de compromission de la sécurité des codes d'accès (« key-loggers »)
55. « L'Utilisateur » accepte lors de la demande de création de compte, les informations fournies par l'intermédiaire d'API qui récupèrent les renseignements sur les entreprises et établissements français. Il appartiendra à « L'Utilisateur » de veiller aux possibilités d'évolution des moyens informatiques et de transmission à sa disposition pour l'accès et l'utilisation du « service ».

## Responsabilité du ministère

56. Toute perturbation de l'accès, de l'utilisation ou du fonctionnement du « service » ne saurait engager la responsabilité du Ministère à l'égard de « L'Utilisateur ».
57. Le Ministère ne saurait être tenu pour responsable des conséquences provoquées par le caractère erroné ou frauduleux des informations fournies par « L'Utilisateur ».
58. Le Ministère ne saurait être responsable de :
  - l'impossibilité d'utiliser le « service » ;

- des atteintes à la sécurité informatique pouvant causer des dommages aux matériels informatiques des Utilisateurs et à leurs données ;
- en cas de perte ou de dommage quant au stockage de tout message ou de tout autre contenu diffusé ou transmis via « SOFFi » ;
- la violation des présentes conditions générales par un « Utilisateur » ;
- dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du « service », de l'attitude, de la conduite ou du comportement d'un autre Utilisateur ;
- faits dus à un cas de force majeure, un cas fortuit ou au fait d'un tiers ou de la victime du dommage.

## Responsabilité des utilisateurs

59. « SOFFi » est un système de traitement automatisé de données. Tout accès frauduleux à ce dernier est interdit et sanctionné pénalement. Il en est de même pour toute entrave ou altération du fonctionnement de ce système, ou en cas d'introduction, de suppression ou de modification des données qui y sont contenues.
60. « L'Utilisateur » reste, en toutes circonstances, responsable de l'utilisation qu'il fait du « service ».
61. « L'Utilisateur » s'engage à :
- n'utiliser le « service » et les informations auxquelles il a accès que dans les seules conditions définies aux présentes.
  - Utiliser le « service » ainsi que l'ensemble des informations auxquelles il pourra avoir accès dans un but conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux droits des tiers ;
  - Ne pas perturber l'usage que pourraient faire les autres « Utilisateurs » du « service » et de ne pas accéder aux espaces réservés aux tiers.
  - Ne pas perturber le bon fonctionnement de ce système. Il veille notamment à ne pas introduire de virus ou toute autre technologie nuisible aux fonctionnalités qui y sont proposés, ou au Ministère ;
  - Ne pas accéder aux comptes membre tiers et de ne pas accéder à des parties de « SOFFi » dont l'accès est réservé ;

- Ne commettre aucun acte pouvant mettre en cause la sécurité informatique du Ministère ou des autres Utilisateurs.
- Ne pas interférer ou interrompre le fonctionnement normal du « service ».

62. Toute autre utilisation donne droit au Ministère de fermer l'accès au « service » de « l'Utilisateur », de supprimer les données et fichiers y figurant, de supprimer l'accès à ses données ou fichiers, ou d'interdire à « l'Utilisateur » l'accès de tout ou partie du « service ».

63. Les utilisations suivantes du « service » sont formellement prohibées :

- Le fait d'endommager, de désactiver, de surcharger l'infrastructure de « SOFFi » ou encore d'entraver la jouissance du « service » par les autres Utilisateurs ;
- Les tentatives d'accès non autorisé au « service », à d'autres comptes, aux systèmes informatiques ou à d'autres réseaux connectés au « service » via le piratage ou toute autre méthode ;
- Une réutilisation ultérieure des données contraire aux dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données personnelles, ou une réutilisation incompatible avec les finalités initiales de « SOFFi ».
- Les données sont incessibles ou importables chez un prestataire sans l'autorisation écrite du Ministère.

Les données ne doivent pas faire l'objet d'une exploitation ayant pour but une prestation payante sans l'autorisation écrite du Ministère

64. Par ailleurs, « l'Utilisateur » s'engage à ne pas mettre en ligne des contenus inappropriés, notamment :

- sans rapport avec l'objet des fonctionnalités de « SOFFi » ;
- comportant des opinions, politiques, religieuses ou philosophiques ;
- contraires aux bonnes mœurs.

65. « L'Utilisateur » ne doit pas, sous peine de sanctions pénales, mettre en ligne des contenus illégaux et notamment ceux visant à :

- faire l'apologie de crimes contre l'humanité ;

- inciter à la commission d'acte de terrorisme ou faire leur apologie ;
- inciter à haine raciale ;
- inciter à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ;
- inciter à la haine à l'égard de personnes à raison de leur handicap ;
- diffuser de la pornographie, notamment enfantine ;
- inciter à la violence, notamment, aux violences faites aux femmes ;
- porter atteinte à la dignité humaine ;
- proférer des injures ;
- alléguer ou imputer un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne (diffamation)

## Propriété intellectuelle

66. Les présentes conditions générales n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle au bénéfice de « l'Utilisateur » sur les éléments appartenant au Ministère
67. « L'Utilisateur » reconnaît et accepte que le contenu de « SOFFi », et notamment mais non exclusivement les textes, marques, photographies, vidéos, logiciels et programmes, sons, musiques, mise en page, charte graphique, logos, logiciels, les bases de données, design ou toute autre information ou support présenté par le Ministère, sont protégés par leurs droits d'auteurs, marque, brevet et tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle qui leur sont reconnus selon les lois en vigueur.
68. Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse du Ministère est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle
69. En conséquence, « l'Utilisateur » s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle du Ministère.
70. « L'Utilisateur » ne peut en aucun cas utiliser, imprimer ou reformater le contenu de « SOFFi », sinon pour les informations disponibles en accès libre, à des fins autres que privées ou familiales.

71. Il s'engage notamment à ne pas télécharger, à l'exception des documents pour lesquels le téléchargement est proposé, reproduire, transmettre, vendre ou distribuer, le contenu de « SOFFi ».

## Protection des données personnelles

72. La création de compte d'un « utilisateur » et son authentification nécessite la communication par ce dernier de données à caractère personnel à des fins d'accès et d'utilisation de l'application sécurisée ; à défaut aucun accès ou utilisation du « service » n'est possible.

73. Les données à caractère personnel sont traitées dans l'application « SOFFi » conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dans sa version en vigueur, ainsi qu'au Règlement Général sur les Données Personnelles (RGPD).

74. Conformément à l'article L322-2 du code entre le public et l'administration, la réutilisation éventuelle d'informations publiques comportant des données à caractère personnel est subordonnée au respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

75. « L'Utilisateur » s'engage à ne faire figurer aucune donnée sensible ou perçue comme sensible au sens de l'article 9 et 10 du RGPD qui ne seraient pas nécessaires au traitement.

76. Pour plus d'information, veuillez-vous rendre sur notre politique de confidentialité accessible sur le pied de page de la page d'accueil de « SOFFi », bouton « protection des données personnelles ».

## Résiliation - résolution

77. En cas de manquement aux obligations des présentes, « l'Utilisateur » ou le Ministère pourront prononcer de plein droit la résiliation ou la résolution des présentes sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels il pourrait prétendre en vertu des présentes.

## Durée de l'accord

78. L'Accord est conclu pour une durée indéterminée à compter de l'acceptation des présentes conditions générales par « l'Utilisateur » des CGU, manifestée par la validation de sa saisie.

## Résiliation de l'accord

79. Le Ministère pourra résilier le présent Accord de plein droit et sans mise en demeure préalable, en cas de violation grave ou répétée des obligations de « l'Utilisateur » relatives au respect de la législation en vigueur, indépendamment de tous dommages et intérêts auxquels le Ministère pourrait prétendre.

80. En cas de non-respect des CGU, si, à l'issue d'un délai de huit (8) jours calendaires à compter de la notification par le Ministère du manquement constaté, « l'Utilisateur » n'a pas mis fin à ce manquement ou que ce dernier n'a pas été réparé, le Ministère pourra résilier l'Accord immédiatement et de plein droit, indépendamment de tous dommages et intérêts auxquels il pourrait prétendre.

## Convention de preuve

81. L'acceptation des conditions générales par voie électronique a, entre le Ministère et « l'Utilisateur », la même valeur probante que l'accord sur support papier.

82. Les registres informatisés et conservés dans les systèmes informatiques seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme des preuves de communications intervenues entre les parties.

## Traçabilité

83. Le Ministère conserve l'historique des événements des Utilisateurs de « SOFFi » et des conditions générales d'utilisation successives, le cas échéant.

84. En outre, le Ministère pourra suivre la navigation de « l'Utilisateur » au sein du « service » grâce à des mesures de traçabilité.

85. Ces données de traçabilité sont conservées, à des fins de sécurité, pour une durée d'un an.

## Nullité

86. Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

## Loi applicable

87. Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

88. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires

## CONFIGURATIONS REQUISES DES POSTES INFORMATIQUES

Conditions d'accès au service « SOFFi » :

Les utilisateurs de « SOFFi » disposent d'un poste informatique équipé de :

- Un système d'exploitation maintenu par l'éditeur (Windows 8 et + recommandé),
- Un antivirus connecté à une console de gestion centralisée,
- Une suite bureautique (Microsoft Office recommandé),
- Un navigateur mis à jour (Edge recommandé),
- Un client VPN connecté au Réseau Interministériel de l'Etat (RIE) pour les utilisateurs Agents,

Les utilisateurs « SOFFi » ne sont pas autorisés aux pratiques suivantes :

- Utilisation d'outils de transfert de fichiers (WeTransfert/GoogleDrive) pour échanger des données issues de « SOFFi »
- Utilisation de logiciels d'emailing pour communiquer des données issues de « SOFFi »

Bonnes pratiques à l'attention des utilisateurs :

- Verrouiller le poste informatique en cas d'absence ou d'éloignement du poste

- Ne pas se connecter aux réseaux publics sans VPN.
- Ne pas utiliser le mot de passe « SOFFi » pour d'autres comptes.
- Être attentif et vigilant lors de la réception de mail avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir des pièces jointes.